

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud

SÉANCE du 08 juillet 2016

Délibération n° 64-2016

Le conseil d'administration a approuvé la proposition de versement de Primes pour Charges Administratives sur ressources propres du Centre de Formation des Apprentis de 64 hetd au directeur du CFA de Bretagne et d'une PCA de 32 hetd au directeur adjoint en charge des finances ainsi qu'au directeur adjoint en charge des process pour la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Membres en exercice :	30
Membres présents ou représentés :	26
Suffrages exprimés :	26
• Pour :	26
• Contre :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président



Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : projet de délibération

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 13 juillet 2016

Document mis en ligne le : 13 juillet 2016